pierregarins et caugeks qui l'accompagnaient. Son énorme bec vermillon est également remarquable et aucune confusion n'est possible avec une autre espèce.

COMPLEMENTS SUR LE PHOQUE VEAU-MARIN Phoca vitulina

par F. Sueur

Au cours du mois de juillet 1977, d'autres observations de Phoques veaux-marins avaient été réalisées en baie de Somme avant celle relatée par D. Masson et P. Royer :
- 1 d'une longueur d'environ 1,30 m le 12 à l'Anse Bidard (J. Hédin)
- 1 (sans doute le même que précédemment) le 16 à la Pointe de Saint-Quentin (B. Conty).

Compte-tenu de la biologie de l'espèce : "... Les naissances ont lieu de mi-juin à mi-juillet sur des ilôts ou bancs de sable découvrant à basse mer. Les nouveaux-nés sont immédiatement actifs et doivent nager dès la marée haute qui suit leur naissance..." (Prieur, 1977), et de la découverte assez régulière en été de jeunes individus de cette espèce considérée comme sédentaire, nous pensons contrairement à Masson et Royer qu'elle doit encore se reproduire en baie de Somme. Il est compréhensible que l'étendue de la baie, le nombre de bancs de sable propices à la reproduction et la discrètion même de celle-ci rendent le repérage d'une petite population de Phoque veau-marin fort délicat.

BIBLIOGRAPHIE

Prieur D. (1977) Les Phoques des Iles Orcades - Penn ar Bed 11 (89) 77-86.